



Retracting an purchase at a meeting without a deposit

Par Visiteur

Puis-je me retracter d'un achat fait en reunion le
10/12 sans versement d'acompte.
merci de votre reponse.

Par Visiteur

Bonjour monsieur,

De quel type d'achat s'agit t'il? S'agit t'il d'une vente par correspondance?

Bien cordialement.

Par Visiteur

J'ai acheté un fauteuil massant lors d'une réunion
de plusieurs couples dans un grand restaurant. Nous avons
été invité par une amie qui avez recrutée lors d'une foire expo. Je n'ai rien versé, seulement signé un contrat
de vente. Le règlement doit se faire à la livraison.

Par Visiteur

Bonjour Monsieur,

Pourriez vous préciser davantage le contexte dans lequel vous avez signé ce bon de commande.
Vous me dites que vous étiez au restaurant. Etiez vous allé à ce repas en sachant qu'il serait directement rattaché à une
possible vente ou bien est ce au cour du repas que cete proposition vous a été faite.

Cordialement

Par Visiteur

J'ai oublié de vous préciser, nous avons été conviés à petit-déjeuner et déjeuner. Entre les 2 la réunion à eu lieu. A l'issu
du petit-déjeuner, nous nous sommes doutés
qu'on nous présenterait quelque chose.

Par Visiteur

Monsieur,

Si en vous rendant à ce repas vous saviez qu'une vente allé être proposée vous ne pouvez bénéficier du délai de
rétractation légal de 7 sept jours et bien que n'avez pas versé d'acompte vous êtes lié par le contrat de vente.

Cordialement